

# Récapitulatif des informations relatives à la durabilité

Le présent document présente un aperçu des informations relatives à la durabilité concernant PrimeStone Capital Fund ICAV (l'« ICAV »).

## Aucun objectif d'investissement durable

L'ICAV promeut les caractéristiques environnementales et sociales, mais n'a pas d'objectif d'investissement durable.

## Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par l'ICAV varient selon l'importance de la caractéristique pour l'investissement. Exemples de caractéristiques promues :

### Caractéristiques environnementales :

- Informations sur les émissions de carbone
- Objectifs de réduction

### Caractéristiques sociales :

- Répartition équitable de la création de valeur entre employés et responsables
- Mixité sociale et répartition équitable des sexes
- Conformité totale avec le droit du travail

## Stratégie d'investissement

L'ICAV est un produit financier fondamental à valeur ajoutée à long terme axé sur un portefeuille concentré de positions minoritaires principales dans des sociétés d'Europe occidentale cotées en Bourse de moyenne capitalisation. La stratégie d'investissement suit une approche pratique, en s'engageant activement auprès des sociétés dans lesquelles l'ICAV investit, en pensant et en agissant comme un propriétaire à long terme. L'ICAV entend atteindre son objectif d'investissement en gérant un portefeuille concentré de positions minoritaires de premier plan et par le biais de ces positions, en cherchant à influencer de manière constructive la gestion de ces sociétés afin de promouvoir et d'appliquer des changements positifs tout en créant de la valeur pour ses investisseurs.

## Proportion d'investissements

Le Gestionnaire d'investissement s'attend à ce qu'une majorité des investissements (70 %) dans le portefeuille de l'ICAV correspondent à tout moment à la promotion des caractéristiques environnementales et/ou sociales. L'ICAV ne s'engage pas à réaliser des investissements durables et, par conséquent, l'alignement des investissements sur la taxonomie est de 0 %.

## Surveillance des caractéristiques environnementales ou sociales

Les données évaluées pour surveiller les caractéristiques environnementales ou sociales seront également utilisées dans le cadre du processus de diligence raisonnable afin de comprendre pleinement les risques et les opportunités ESG que rencontre l'investissement. Les indicateurs utilisés pour mesurer l'accomplissement varient en fonction de l'investissement individuel.

- Concernant les caractéristiques environnementales, il s'agit notamment d'indicateurs tels que la réduction de l'intensité des émissions, les niveaux de déchets et les taux de recyclage.
- Pour les caractéristiques sociales, il s'agit, entre autres, d'indicateurs tels que la réduction du taux d'accidents sur le lieu de travail, l'augmentation de la satisfaction professionnelle.

Afin de surveiller les caractéristiques promues, nous évaluerons les points de données pertinents disponibles et nous communiquerons avec la direction de l'entreprise pour avoir une vision claire du développement de ces caractéristiques et de la gestion interne de leur exposition aux facteurs de ces caractéristiques.

Nous nous engagerons à participer à la communication de données pertinentes afin que nous et le marché large puissions mieux comprendre les facteurs importants de la performance financière.

La responsabilité du suivi des données d'entreprise, qui, compte tenu du rôle fondamental joué par les facteurs ESG dans le processus d'investissement, inclura les caractéristiques environnementales et/ou sociales choisies pour la promotion, incombe à l'équipe d'investissement de l'ICAV.

## Méthodologies

Le Gestionnaire d'investissement utilisera le processus de diligence raisonnable approfondie et l'engagement avec les sociétés bénéficiaires des investissements pour recueillir les données pertinentes, ainsi que les informations ESG produites en interne de l'entreprise, afin de mesurer convenablement la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par l'ICAV sont respectées par l'intermédiaire de son investissement dans la société concernée.

## Sources et traitement des données

La majorité des recherches est effectuée en interne et le Gestionnaire d'investissement recueillera des données par le biais du processus de diligence raisonnable approfondie et de l'engagement auprès des sociétés bénéficiaires des investissements, ainsi que des données provenant d'informations publiées par des sociétés publiques, lesquelles comprennent principalement des rapports annuels et/ou de durabilité, des déclarations réglementaires publiques, ainsi qu'une communication directe avec l'entreprise, afin de fonder l'opinion de la diligence raisonnable en matière d'investissement. Ces données permettront de comprendre comment chaque caractéristique environnementale ou sociale promue est atteinte par chacune des entreprises et permettront l'analyse de leurs indicateurs sous-jacents.

Toutes les données feront l'objet d'un processus interne de contrôle qualité et, en cas de problèmes de qualité des données, le Gestionnaire d'investissement s'engagera auprès de la direction de l'entreprise pour comprendre comment les données ont été obtenues. Les données seront traitées par le biais d'un modèle de reporting exclusif et, dans les cas où les données n'ont pas été communiquées, le Gestionnaire d'investissement n'utilisera pas d'estimations.

# Récapitulatif des informations relatives à la durabilité

## Limitations des méthodologies et des données

La disponibilité et la qualité des données varieront probablement d'un portefeuille à l'autre, et il est possible que les données publiées ne correspondent pas exactement à la mesure des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par l'ICAV. Il est également probable que des difficultés se posent quant à l'exactitude des données rapportées.

Ces limitations ne devraient pas avoir d'incidence significative, car dans le cadre de la stratégie d'investissement, elles comprennent également l'engagement à promouvoir une meilleure compréhension et la publication des indicateurs liés aux caractéristiques environnementales et sociales pertinentes.

Le Gestionnaire d'investissement s'attend également à ce que les difficultés existantes concernant les données s'améliorent grâce à une meilleure normalisation des cadres de reporting, une sensibilisation croissante des entreprises et des initiatives réglementaires en lien avec les données ESG.

## Diligence raisonnable

L'approche d'investissement de l'ICAV est l'une des mesures de diligence raisonnable fondamentale des sociétés dans lesquelles nous investissons. Le Gestionnaire d'investissement perçoit les considérations ESG comme un autre point de vue permettant de comprendre les risques et les opportunités auxquels une société est confrontée.

Les critères ESG sont intégrés dans notre processus d'investissement et impliquent quatre types clés d'activités d'investissement :

- **Étudier et analyser** les pratiques ESG dans le cadre de notre diligence raisonnable
- **Collaborer** avec les conseils d'administration et la direction des entreprises dans lesquelles nous investissons pour diffuser les meilleures pratiques, y compris la promotion des caractéristiques environnementales et sociales
- **Utiliser notre vote et notre voix** lorsque cela est nécessaire pour favoriser un changement positif
- **S'éloigner** des opportunités apparemment attrayantes, mais sur lesquelles nous n'avons aucune influence en vue de répondre à nos normes

Cette diligence raisonnable exige que chaque entité investie ait été évaluée par rapport à notre liste de contrôle d'investissement ESG exclusive.

## Politiques d'engagement

L'ICAV prendra des positions minoritaires importantes (5 à 15 %) dans chaque société du portefeuille, il adopte donc une approche de parrainage active et peut s'engager sans avoir besoin du soutien d'autres actionnaires. L'engagement par le biais de la participation du conseil d'administration et/ou de communications directes avec la direction de l'entreprise est utilisé pour maximiser les retours sur investissement et la promotion des caractéristiques environnementales et sociales.

Lorsque l'ICAV ne constate pas de changement vers de meilleures pratiques basées sur nos activités d'engagement ou qu'il voit une controverse liée à la durabilité qui enfonce nos normes et convictions éthiques, nous nous éloignerons de l'investissement.

## Indice de référence désigné

L'ICAV ne dispose pas d'un indice de référence désigné pour répondre aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le fonds.